

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MAIRIE DE RUFFEC

Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de L'ARTICLE L 2122 -22 Du Code Général des Collectivités Territoriales

APPROBATION DE L'AVENANT N°5 AU LOT N° 3 – MENUISERIES – PLATRIERIE – FAUX PLAFONDS DU MARCHE PUBLIC N°MP22-01 REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,

Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit,

Vu la délibération n°2022_06_02 en date du 27 juin 2022,

Vu l'arrêté du Maire n°077_MP_22 en date du 16 novembre approuvant le marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°032_MP_23 en date du 1^{er} juin 2023 approuvant l'avenant n°1 au lot n°3 menuiseries, plâtrerie, faux plafonds du marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°034_MP_23 en date du 1^{er} juin 2023 approuvant l'avenant n°2 au lot n°3 menuiseries, plâtrerie, faux plafonds du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°035_MP_23 en date du 1^{er} juin 2023 approuvant l'avenant n°3 au lot n°3 menuiseries, plâtrerie, faux plafonds du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°0048_MP_23 en date du 18 août 2023 approuvant l'avenant n°4 au lot n°3 menuiseries, plâtrerie, faux plafonds du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu la proposition d'avenant n°5 au lot n°3,

Considérant la nécessité d'approuver le nouveau devis de la société Plat Carr Peint ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°5 au lot 3, tel qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Fait à Ruffec, le 18 août 2023

Le Maire

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 5

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC
Thierry BASTIER
Place d'Armes – 16700 RUFFEC
Tél. : 05 45 31 01 75
Anne.leger@mairie-ruffec16.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL PLAT CARR PEINT
6 Impasse d'Angoulême – 16230 MAINE DE BOIXE
Tél. : 05 17 20 03 38

Lot 3 – Menuiseries – Plâtrerie – Faux plafonds

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : 1^{er} décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT :140 954,57€
- Montant TTC :169 145,48€

D - Objet de l'avenant

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-049_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux en plus-value suivant devis joint

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

L'avenant n° 1 n'avait pas d'incidence financière.

Montant de l'avenant n°2:

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT :2 543.19€
- Montant TTC :3 051.83€
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public suite avenant n°2 :

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT :143 497.76€
- Montant TTC :172 197.31€

Montant de l'avenant n°3 :

- Taux de TVA :20%
- Montant HT :- 48 409.05€
- Montant TTC :- 58 090.86€

Nouveau montant du marché public suite avenant n° 3 :

- Taux de TVA :20%
- Montant HT :95 088.71€
- Montant TTC :114 106.45€

Montant de l'avenant n°4 :


- Taux de TVA :20%
- Montant HT :14 670.91€
- Montant TTC :17 605.09€

Nouveau montant du marché public suite avenant n° 4 :

- Taux de TVA :20%
- Montant HT :109 759.62€
- Montant TTC :131 711.54€

E - Signature du titulaire du marché public

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-049_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
FRANÇOIS PHILIPPE JERANT	Nauze de Briac, le 25/07/2023	 PLAT CARR PEINT 6 IMPASSE D'ANNOUILÈME 45000 SOIXE Tél. 05 17 20 03 38 contact@plattcarpeint.fr Siret 349 107 748 00015 APE 4331 Z

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Montant de l'avenant n°5 :

- Taux de TVA :20%
- Montant HT : 1 496.20€
- Montant TTC :1 795.44€

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-049_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

Nouveau montant du marché public suite avenant n° 5 :

- Taux de TVA :20%
- Montant HT :111 255.82€
- Montant TTC : 133 506.98€

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



PLÂTRERIE TRADITIONNELLE SÈCHE - FAUX PLAFOND
CARRELAGE - FAÏENCE
PEINTURE REVÊTEMENTS DE SOLS & MURS - DÉCORATION
FAÇADE - ISOLATION PAR L'EXTERIEUR



MAIRIE RUFFEC
Place d'Armes
16700 RUFFEC

DEVIS

Devis DV0003988	Date 07/07/2023	Mode de paiement Chèque à réception	N° RGE: E-E12859 N° Assurance: MMA IARD 146788806
---------------------------	---------------------------	---	--

OBJET : Devis n°4 - TRAVAUX DE PLUS VALUE (soffites) - Réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de coworking - Lot 3 menuiseries intérieures - plâtrerie - faux plafonds

Désignation	Unité	Qté.	Pu HT	Total HT
<u>TRAVAUX DE PLUS VALUE</u>				
<u>TRAVAUX DE PLÂTRERIE</u>				
Plus value pour réalisation de soffites sur ossature métallique compris 1x BA13 au droit des menuiseries extérieures	U	9.00	125.00	1 125.00
<i>Localisation : au droit des menuiseries repère 1 à 9</i>				
Plus value pour réalisation d'une gorge en placo toute largeur au droit des menuiseries extérieures sur ossature métallique compris 1xBA13	U	2.00	185.60	371.20
<i>Localisation : salle nord repère 10 et 11</i>				

La durée de validité de ce devis est de 15 jours.

Base HT	Taux	Montant TVA
1 496.20	20.00	299.24

Total HT NET :	1 496.20 €
Total TVA :	299.24 €
Total TTC :	1 795.44 €
Net à payer :	1 795.44 €

Conditions de paiements:
 30% acompte, encaissé au début des travaux soit 539.00 €
 Solde à réception de facture soit 1 256.44 €

Affaire suivie par : Aglaé BRICHE
 Signature PCP :

(Signature)
 PLAT CARR PEINT
 6 Impasse d'Angoulême
 16230 MAINE DE BOIXE
 Tél. 05 17 20 03 38 contact@platicarrpeint.fr
 Siret 349 107 748 00015 APE 4331 Z

Signature du client

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepte les conditions générales jointes au verso.

(Mentions : "Devis reçu avant l'exécution de travaux" et Date)

(Signature)
 Thierry BASTIER



En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40€ sera due au titre des frais de recouvrement.
 Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, si les frais de recouvrements engagés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

SARL PLAT-CARR-PEINT au capital de 300 000 €

349 107 748 RCS Angoulême - Siret 349 107 748 00015 - APE 4331 Z - N° TVA INTRA : FR 94 349 107 748

6 Impasse d'Angoulême - **16230 MAINE DE BOIXE** - Tél. 05 17 20 03 38 - Fax 05 45 20 31 11
 Site internet : www.platicarrpeint.fr - Email : contact@platicarrpeint.fr